

28th Jany.

1d. per gallon, on Molasses, and $\frac{1}{2}$ d. per lb. on Coffee, would be sufficient.

François Buteau, Esquire, called in; and examined:—

Will you state the average prices of Coffee, Molasses and Muscovada Sugars in the British West Indies during the last three years, including packages?—The price of Muscovada Sugars from 25s. to 30s. per cwt., exclusive of packages; of Molasses from 10d. to 1s. per gallon, the packages from 6 to 8 dollars. I have never imported any Coffee.

Do you think the reduction of the Duties as prayed for in the Petition of the Merchants composing the Committee of Trade of Quebec, would materially increase the importation of the different articles mentioned?—I think that no reduction ought to take place in the Duties on Salt and Muscovada Sugars, particularly Sugars, as it might tend to diminish the manufacture of Sugar in this Country. I think the Duty on Molasses too high. With respect to the Duty on Coffee, I cannot say.

MINUTES OF EVIDENCE taken before the Standing Committee of Agriculture, on the Petition of Eucher Dion of the Parish of Cap St. Ignace. [Reported 28th January, 1832.]

Monday, 12th December, 1831.

CHARLES ARCHAMBEAULT, Esquire, in the Chair.

Mr. *Eucher Dion*, of Cap St. Ignace, Blacksmith, called in; and examined:—

Did you not present a Petition to the Legislature, praying for a reward for the invention and perfection of divers Agricultural Implements?—Yes.

Which amongst the Implements mentioned in your Petition have been invented by yourself?—The Plough for earthing up Potatoes, the Harrow with various divisions, an Implement in the form of a grappel for extracting roots, &c. I perfected the bastard Plough.

Have you put the public in possession of a knowledge of how to construct these several kinds of Implements, or have you kept the secret to yourself?—I have stated to the public the mode of constructing these kinds of Implements; and many persons have profited more by them than myself.

MINUTES OF EVIDENCE taken before the Special Committee to whom was referred the Petitions of divers Proprietors of Lands in the Seigniories of Noyan and Foucault,—and of divers Landholders residing in the Seigniorie of La Cole, complaining of oppressive claims made by the Seigniors of the said Seigniories. [Reported 10th February, 1832.]

Tuesday, 20th December, 1831.

JOHN NEILSON, Esquire, in the Chair.

Mr. *Charles Manuel*, called in; and examined:—

Is it a long while that you have resided in the Seigniorie of Beauharnois?—It is nine years since I have been

Je pense que le droit sur le café et sur la mélasse est fort; il suffirait d'imposer un droit de 1d. par gallon sur la mélasse, et de $\frac{1}{2}$ d. par livre, sur le café.

François Buteau, Ecuyer, appelé et interrogé:

Voulez-vous dire quel a été le prix moyen du café, de la mélasse et de la cassonade dans les Indes Occidentales Britanniques, pendant les trois années dernières, y compris les droits de ballot?—Le prix de la cassonade a été de 25s. à 30s. le quintal, sans comprendre le droit de ballot; celui de la mélasse, de 10d. à 1s. le gallon; et le droit de ballot, entre 6 et 8 piastres. Je n'ai jamais importé de café.

Pensez-vous que la réduction des droits que l'on demande dans la Pétition des Marchands qui composent le Comité de Commerce de Québec, augmenterait considérablement l'importation des différens articles dont il vient d'être parlé?—Je pense que l'on ne devrait faire aucune réduction par rapport aux droits qu'on prélève sur le sel et sur la cassonade; et surtout, par rapport à celui qui est prélevé sur la cassonade; car cela pourrait tendre à empêcher la manufacture du sucre dans ce Pays. Je crois que le droit qu'on prélève sur la mélasse est trop élevé. Quant à celui qui est prélevé sur le café, je n'en puis rien dire.

MINUTES DES TEMOIGNAGES pris devant le Comité permanent d'Agriculture, sur la Pétition d'Eucher Dion, de la Paroisse du Cap St. Ignace. [Rapport le 28 Janvier 1832.]

Lundi, 12 Décembre 1831.

CHARLES ARCHAMBEAULT, Ecuyer, au Fauteuil.

M. *Eucher Dion*, du Cap St. Ignace, Forgeron, a été appelé et examiné:

N'avez-vous pas présenté à la Législature une Pétition, demandant une récompense pour l'invention et perfectionnement de divers Instrumens aratoires?—Oui.

Quels sont, parmi les Instrumens mentionnés en votre Pétition, ceux que vous avez exécutés vous-même?—La charrue à rechausser les Patates, la Herse à divers compartimens, un Instrument en forme de grappin pour arracher les souches, etc. J'ai perfectionné la charrue bâtarde.

Avez-vous mis le Public en possession de la connaissance de faire ces sortes d'Instrumens, ou si vous ne avez gardé le secret par devers vous?—J'ai informé le Public de la manière de faire ces sortes d'Instrumens, et beaucoup en ont plus profité que moi-même.

MINUTES DES TEMOIGNAGES pris devant le Comité Spécial auquel ont été référées les Pétitions de divers Propriétaires de Terre des Seigniories de Noyan et Foucault; et de divers Propriétaires de Terres de la Seigniorie de La Cole, se plaignant des demandes oppressives faites par les Seigniors des dites Seigniories. [Rapport le 10 Février 1832.]

Mardi, 20 Décembre 1831.

JOHN NEILSON, Ecuyer, au Fauteuil.

M. *Charles Manuel*, a été appelé et examiné:

Y a-t-il long-tems que vous demeurez dans la seigniorie de Beauharnois?—Il y a neuf ans que je suis employé

10th Feby.

10 Fevr.